

J'ALLUME MA RUE À NEUVILLE-SUR-OISE

> MAIL GAY LUSSAC (DE RUE D'ERAGNY À RUE DESCARTES), RUE DESCARTES, CHEMIN DE LA PRINCESSE, RUE D'ERAGNY (DE CHEMIN DE LA PRINCESSE À MAIL GAY LUSSAC), RUE DE CERGY, SENTE DES CHÊNES, RUE DES MOULINES, ALLÉE DES VERGERS, RUE DES BEAUX SOLEILS, CHEMIN DES DAGNAUDES (DE RUE DES BEAUX SOLEILS À RUE DE CERGY), RUE SÉBASTIEN DE LA GRANGE (DEVANT LE PARKING)

Un juste éclairage public, adapté à vos besoins !

À partir du lundi 2 décembre 2024, l'éclairage public sera éteint de 23h à 6h, dans les rues indiquées, et pourra être rallumé par les habitants depuis leur smartphone.

Dans le cadre des mesures d'économie d'énergie et de limitation de la pollution lumineuse, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la ville de Neuville-sur-Oise lancent le dispositif « J'allume ma rue ».

Les zones traversées par les habitants seront rallumées sur leur passage pendant 10 minutes, en activant la fonctionnalité sur le site internet jallume.fr via leur smartphone.

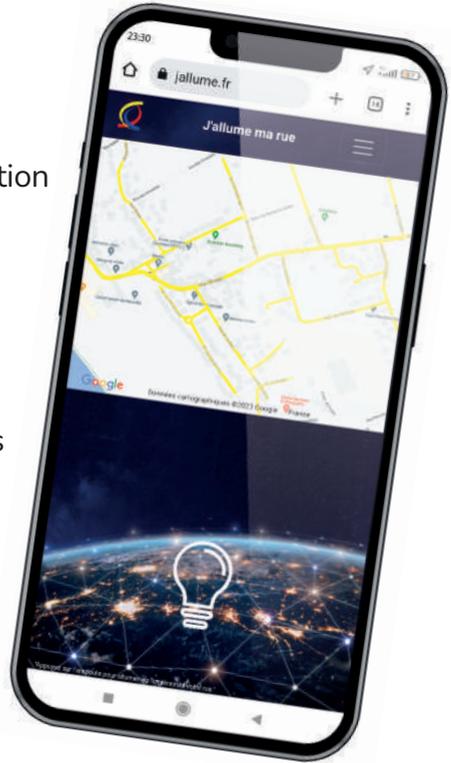


Nous vous souhaitons bon usage
de ce service dont vous trouverez
le mode d'emploi au verso ➡



J'ALLUME MA RUE À NEUVILLE-SUR-OISE

- 1 Depuis mon smartphone, je me connecte sur www.jallume.fr
- 2 Si demandé, j'active la géolocalisation de mon navigateur internet
- 3 Ma position apparaît sur la carte
- 4 Je clique sur l'ampoule. L'éclairage autour de moi s'allume pour 10 minutes et me suit dans mes déplacements



DIRECT'AGGLO
01 34 41 90 00
www.cergypontoise.fr

Plus
d'informations

